

Rapport annuel sur l'état de la France 2022

Changer de boussole pour dépasser l'urgence et préparer l'avenir

Déclaration du groupe Environnement et nature

Ce rapport contient des analyses très éclairantes qui permettent de mieux comprendre pourquoi un PIB en augmentation, en 2021, est souvent perçu comme impuissant à améliorer le sort de nos concitoyens, l'indice de satisfaction dans la vie ayant quant à lui régressé entre-temps.

L'Indice de développement humain calculé par le PNUD qui inclut des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux place la France au 28ème rang mondial en 2021 contre le 11ème rang en 1991 ; il y a donc également dans le temps un décrochage relatif très important, notamment dans le domaine industriel et en matière sociale.

Ainsi l'effort à accomplir pour redresser le pays et y inclure les moyens de la transition est-il considérable.

Une planification intégrée de cet effort nous paraît aujourd'hui indispensable.

Dans ce contexte, il est nécessaire de disposer d'indicateurs traduisant effectivement l'état de la société et des trajectoires qu'elle se doit d'emprunter.

- En ce sens nous souscrivons pleinement à l'objectif de « changer de boussole ».
- De même, notre groupe souhaite rappeler que nous attendons toujours la reprise du rapport gouvernemental annuel sur ces nouveaux indicateurs, suspendue depuis 2019.
- De même encore, conviendrait-il certainement de suggérer que les pouvoirs publics évaluent l'impact des politiques publiques structurantes sur chacun de ces 11 indicateurs.

Mais qu'en est-il de la transition écologique à laquelle notre groupe est naturellement attaché ? Pour l'heure, le constat est clair : nous ne sommes pas sur les bonnes trajectoires. L'empreinte carbone par personne, importations comprises, ne diminue pas alors qu'elle devrait baisser drastiquement. Pour corriger le tir il faudra des investissements massifs. C'est tout l'intérêt de préconisations comme la sortie des investissements dans la transition écologique du calcul du déficit public dans le cadre des règles du Pacte de stabilité et de croissance.

Ces dernières années il est vrai, des dépenses publiques exceptionnelles ont été consenties pour maintenir l'emploi, soutenir les entreprises et, au moyen de boucliers tarifaires, amortir le choc de l'inflation et amorcer la transition. Mais il ne faut pas sacrifier

la gestion du long terme, notamment les Investissements dans la transition écologique, aux défis du court terme. C'est là le second message fondamental du rapport, auquel nous souscrivons avec force.

Aussi voterons-nous bien sûr ce rapport, non sans déplorer que le poids des indicateurs environnementaux suivis par le RAEF demeure globalement faible : 2 indicateurs seulement sur 11 ! C'est tout l'intérêt du groupe de travail sur le futur RAEF que de pallier cet inconvénient, par exemple en proposant d'ajouter un indicateur de suivi de la biodiversité, et c'est dans cet esprit de vigilance constructive que nous y participons.